



110 000 \$ pour soutenir des projets environnementaux dans les écoles du Québec avec le Programme d'aide financière 2024-2025

Québec, le 21 août 2024 – La Fondation Monique-Fitz-Back lance son Programme d'aide financière 2024-2025 et distribuera pour cette édition une enveloppe totale de 110 000 \$ aux établissements éducatifs pour soutenir des projets environnementaux et sociaux.

Le Programme d'aide financière est le programme de financement annuel phare de la Fondation. Il est destiné à appuyer les initiatives qui, d'une part, favorisent l'engagement social et environnemental des jeunes, et d'autre part, favorisent l'innovation dans le domaine de l'éducation en environnement. L'enveloppe totale est offerte en subventions à travers toute la province aux établissements demandeurs pour des projets en lien avec les changements climatiques, la gestion des matières résiduelles, le soutien à l'éducation en plein air et le vivre-ensemble.

Les établissements éducatifs intéressés sont invités à soumettre leurs projets en ligne du 2 septembre au 21 octobre 2024 à 23h59. Pour plus d'informations et pour accéder aux critères de sélection détaillés, visitez le site Web de la Fondation Monique-Fitz-Back, section « [Programme d'aide financière](#) ».

Un financement bonifié

Offert depuis 2013, le Programme d'aide financière n'a cessé d'être bonifié année après année. Il atteint cette année un record de 110 000 \$ grâce à ses partenaires fidèles et engagés et à une volonté accrue de soutenir les projets environnementaux et sociaux dans les établissements éducatifs du Québec. La Fondation est heureuse d'annoncer que cette année, le volet Gestion des matières résiduelles a été bonifié grâce à la contribution augmentée de notre partenaire RECYC-QUÉBEC.

« C'est inspirant et encourageant de voir les enseignants et intervenants réaliser avec leurs jeunes des projets concrets liés à la réduction des déchets et à la lutte au gaspillage. RECYC-QUÉBEC est fière d'offrir ce coup de pouce qui contribue à faire vivre leurs idées créatives pour améliorer leurs milieux de vie et placer la protection de l'environnement au cœur des valeurs de notre société. »

Sébastien Rainville, directeur du soutien aux entreprises, RECYC-QUÉBEC

Quatre volets d'intervention

L'enveloppe totale du Programme d'aide financière est divisée en 4 volets afin de soutenir une pluralité d'initiatives qui contribuent ensemble à mobiliser les convictions environnementales et sociales des jeunes du Québec et à développer leur pouvoir d'agir.

Volet Changements climatiques – 50 000 \$

L'objectif de ce volet est d'encourager les projets portant sur la réduction des gaz à effet de serre et sur l'adaptation aux changements climatiques. Un grand merci à nos partenaires de ce volet : la Centrale des syndicats du Québec, Beneva, Hydro-Québec et le Mouvement Desjardins. Dans le cadre du projet Sors de ta bulle, ce volet bénéficie d'une aide financière du gouvernement du Québec, dans le cadre du programme Action-Climat Québec coordonné par le Fonds d'action québécois pour le développement durable et qui découle du Plan pour une économie verte 2030.



Volet Gestion des matières résiduelles | RECYC-QUÉBEC – 35 000 \$

Ce volet a pour objectif d'encourager la réalisation de projets portant sur la gestion responsable des matières résiduelles qui mèneront à des changements d'habitudes de consommation et de tri ou à de la sensibilisation, comme les projets de réduction à la source, de réemploi, de recyclage et de valorisation, incluant les projets de compostage. Un grand merci à nos partenaires de ce volet : la Centrale des syndicats du Québec, RECYC-QUÉBEC, NI Corporation et le Mouvement Desjardins.

Volet Soutien à l'éducation en plein air – 20 000 \$

Ce volet est axé sur les initiatives d'enseignement extérieur et vise le soutien du personnel scolaire afin de réaliser des projets et des activités en plein air (classes extérieures). Les bourses peuvent entre autres servir à l'achat de matériel pédagogique pour bonifier les activités servant à enseigner dehors. Un grand merci à nos partenaires de ce volet, la Centrale des syndicats du Québec et le ministère de l'Éducation du Québec.

Volet Vivre-ensemble – 5 000 \$

Le volet Vivre-ensemble encourage les écoles à réaliser des projets permettant de développer des milieux de vie inclusifs. Les projets soutenus visent également la lutte à la discrimination et au racisme et la déconstruction des préjugés. Nous remercions nos partenaires de ce volet : la Centrale des syndicats du Québec et le Fonds Guèvremont-Pélissier.

À propos de la Fondation Monique-Fitz-Back

La Fondation Monique-Fitz-Back agit pour développer la conscience environnementale et sociale des jeunes du Québec. Depuis sa création en 2006, plus de 420 000 jeunes de toutes les régions administratives du Québec ont été sensibilisés au développement durable par les projets de la Fondation, ce qui en fait l'une des plus importantes organisations dans le domaine.

– 30 –

Pour renseignements

Céline Fiuza

Conseillère en communication

cfiuza@fondationmf.ca | www.fondationmf.ca